



## Comité technique local (CTL) du 22 octobre 2020

A noter que la Directrice était absente...En réponse à la déclaration liminaire intersyndicale (à retrouver sur notre site), le Président du jour,

- Après une longue insistance, a indiqué que les données du TBVS (voir ci-dessous) vont nous être transmises.

- Après que FO a souligné l'inquiétude forte des collègues du **SIE de Strasbourg**, il nous a été précisé que le Ministre a validé le principe de l'implantation d'un service à Forbach, qu'il y aurait des transferts d'emplois depuis Strasbourg mais sans en connaître le nombre, que le Bas-Rhin ne fournirait pas tous les emplois du futur service de Forbach, que l'opération serait achevée pour 2023 sans connaître le timing précis. Le Président du CTL a insisté sur le fait, qu'à ce jour, aucune autre information n'était connue et que ce qui était sorti dans la presse ou les rumeurs qui pouvaient circuler étaient totalement infondées.

Décidément, la direction locale a du mal à communiquer...

### [TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE \(TBVS\)](#)

La direction a insisté sur la stabilité des indicateurs. Pour FO, si les indicateurs ne se détériorent pas, ils ne s'améliorent pas non plus...pas de quoi se vanter donc !

Les constats (2019/2017):

- Le nombre de fiches de signalement RPS explose avec 7 fiches rédigées en 2019 !
- le nombre de jours de maladie de courte durée diminue encore, jour de carence oblige...
- les volumes horaires écrêtés diminuent (-11%) même si le nombre d'écrêtements reste stable
- le nombre de jours mis en CET reste stable mais à un niveau relativement important (5449 jours),

Pour la RH, « les données du TBVS ne distinguent pas de service, ou de catégorie de service particulièrement en souffrance ». Cette phrase, nous la retrouvons d'année en année, sans changement. Tout va très bien Madame la Marquise, circulez, y'a rien à voir !

Pourtant tout le monde s'accorde sur une dégradation...

Pourtant il y a eu 7 fiches de signalement collectives RPS en 2019....

Pourtant, lorsque l'on rapproche le volume horaire écrêté et le nombre des écrêtements, comme l'ont fait les élus FO - mais pas la direction - plusieurs services ressortent :

- Ainsi, le nombre d'écrêtements est le double de la moyenne départementale et nationale au SIP de Sarre-Union, SIP-SIE Saverne et dans les trésoreries de Erstein, Niederbronn, Bouxwiller, le triple à Brumath, le quadruple à la trésorerie d'Illkirch.

- Le volume horaire écrêté est le double de la moyenne départementale à la DOE, à l'ex-SIP Strasbourg Est, au SLREC, à Brumath, le triple aux HUS, à la trésorerie d'Erstein, le quadruple au PTGC et au PELP, à la Trésorerie de Sarre-Union, X6 à la Trésorerie d'Illkirch

Comme la Direction avait refusé de nous donner le tableau complet comme l'année dernière, FO DGFIP 67 n'a pas pu pointer les services où les jours mis en CET sont très au-delà de la moyenne bas-rhinoise...

Sachant que pour calculer la moyenne, la direction a, cette année encore et malgré nos protestations de l'année dernière, pris en compte les 1470 agents-personnes physiques du département...alors qu'il n'y a que 1220 agents qui pointent...la moyenne des écrêtements, notamment, est donc bien plus élevée que ce qui est affiché !!! FO a renvoyé les membres de la Direction vers les collègues de l'INSEE pour leur apprendre à faire des statistiques...sauf si le but est qu'elles ne reflètent pas la réalité...

Le nombre de fiches de signalement de violence verbale ou physique est stable. Cependant, depuis le CHSCT où nous vous avons demandé de ne pas vous brider, 3 sont remontés en une semaine ! Continuez, car la direction ne connaît que la réalité des chiffres : sans fiches, pas de problème...elle peut dormir tranquille !

### TRAVAIL A DISTANCE – Protocoles

Les termes travail à distance s'appliquent à l'activité hors du lieu de travail, y compris le télétravail. Des protocoles collectifs pour le travail à distance ont été signés pour le **PTGC, le PELP, les trésoreries de Bischwiller et Haguenau.**

Des protocoles individuels ont été signés pour un agent du **PCE de Strasbourg, du PCR de Strasbourg, de la Trésorerie de Villé.**

Pour FO DGFIP, le télétravail à domicile ne pose pas de problème quand il est cadré préalablement et mis en place à la demande de l'agent. Mais le travail à distance n'est pas basé sur le volontariat. Il permet de pallier certaines contraintes des restructurations, assurer des permanences sur d'autres structures et peut permettre de restructurer sans verser de PRS !

Pour le télétravail, il n'y a, pour l'instant, pas de nouvelle concernant la prochaine campagne. Sans attendre, la possibilité de demander à télétravailler par simple mél à son responsable hiérarchique demeure.

APPRENTIS 220 : 4 apprentis travaillent actuellement dans nos services : 2 jusqu'en 2021 et 2 nouveaux jusqu'en juin 2022, à la trésorerie des HUS et à celle de Strasbourg et Eurométropole.

### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS A LA DRFIP 67

Le recrutement de 5 agents C a commencé le 20/10/20 pour une prise de fonction au plus tard le 15/12/20 et un contrat de 3 ans avec une période d'essai de 3 mois.

Les services ciblés sont : le **SIP de Wissembourg, le Centre de Contact, la trésorerie des HUS, la DAJC, le service RH.**

La Direction a justifié ces recrutements soit par des compétences techniques non disponibles en interne soit par la difficulté à pourvoir certaines zones géographiques. Mais...

Pour les élus FO DGFIP 67, il a été facile de contester cette justification : aucune compétence technique ne peut expliquer le recrutement de contractuels dans ces services à ce grade. Quant aux zones géographiques, de qui se moque-t-on ? Strasbourg serait bouder en mutation ??? 4 services sur 5 y sont basés... Et pour le dernier, à Wissembourg, il y a eu des demandes de mutations non satisfaites, même si c'était en catégorie B...

La direction locale n'a pas pu répondre à nos arguments, sauf pour la DAJC (2 postes vacants en octobre).

Pour FO, il s'agit donc bien d'une commande politique qui vise à casser le statut de la Fonction publique et à remplacer les fonctionnaires sans le dire. Toute ressemblance avec France Télécom n'est pas du tout fortuite...

Ces 5 postes manqueront lors du prochain mouvement de mutation pour les agents titulaires...

### QUESTIONS DIVERSES POSEES PAR LES ELUS FO DGFIP 67

#### Centre de Contact (CdC) / CPS

- passage de 50 à 40 de l'effectif : Actuellement, l'effectif théorique est de 43 emplois pour 38 agents réellement implantés. Le SRP avait prévu une implantation supplémentaire pour arriver à 50 agents. Aujourd'hui, on sait qu'il n'y aura pas d'implantation supplémentaire, le CDC devant fonctionner avec les emplois implantés aujourd'hui, car il y aura d'autres CdC créés dans des villes moyennes, dans le cadre de la démétropolisation.

- Prime mobilité fonctionnelle : Elles est de 500€ entre 5H et 10 H de formations, 1000€ entre 10 et 20H et 2000€ pour plus de 20H de formation. Le versement de cette prime s'effectue après la mobilité fonctionnelle et dès que le nombre de jours est atteint (dés 5 jours, puis dés 10 jours, puis après 20 jours, le cas échéant, en fonction du parcours de formation).

- Possibilité d'obtenir, pour chaque agent, sa situation personnelle dans ce parcours de formation et par rapport à sa prime ? La direction s'est engagée à regarder les formations suivies, celles qui restent à suivre et à évaluer le montant potentiel de la prime de mobilité fonctionnelle.

- déménagement : y a-t-il une visite préalable de prévue pour les agents ? La livraison des travaux est toujours prévue le 04/11 et le déménagement la semaine du 23/11. La visite par les agents s'effectuera dans cette période.

Pour mémoire, une visite du CHSCT sera également programmée.

### SLREC

Y a-t-il une visite préalable des nouveaux locaux de prévue pour les agents ? La direction est d'accord. Nous en avons profité pour demander également une visite du CHSCT des nouveaux locaux. Nous avons également signalé que le service ne pouvait bénéficier du télétravail. Le Président a souligné que la seule solution dans ce cas était un aménagement de l'organisation, d'autant plus que la place existe à Picquart. Nous lui avons rétorqué que cela ne sera plus vrai à Neudorf ! Il y a également toujours la possibilité de mettre des plexiglas. Cependant, en cas d'activation d'un Plan de Continuité d'activité (PCA), la situation serait bien entendu revue.

Télétravail et reprise du Covid : La direction a recensé les agents à doter en priorité. Il y a actuellement 7% de télétravailleurs dans le Bas-Rhin, comme en national. Elle a rappelé que l'objectif était actuellement de 80% en


présentiel, qu'il baisserait à 70% en cas de 2ème vague, sachant qu'il y a aujourd'hui entre 69 et 73% de présentiel.

Masques DIM : Ces masques, reçus par la DRFIP, n'ont pas été distribués. Les 1ers masques reçus par chaque agent ne sont pas des DIM.

NRP et continuité des services : FO a attiré l'attention sur les difficultés de gestion à venir à la trésorerie de Bischwiller dans l'attente du regroupement de tous les emplois de la trésorerie pour l'instant éclatée sur plusieurs sites. Nous en avons profité pour interroger la direction sur la gestion des services appelés à disparaître au 01/01/21 : il y aura des intérimaires, les CDL seront créés lorsque les agents rejoindront leur nouveau service. Il y a une difficulté particulière concernant la trésorerie de Molsheim.

Contrôle fiscal : Ayant appris que certaines directions locales avaient fixé des objectifs chiffrés irréalisables à leurs équipes (on est chez les fous !), les élus FO ont interrogé la direction locale pour le Bas-Rhin. Les contrôles ont repris mais aucun objectif n'a été demandé cette année, juste un espoir...

**Vos élus:** José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Virginie BRACHET,  
Corine BOURHIS, Marie-Claire SAIDOU

Section FO DGFIP 67 <a href="mailto:fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr</a>		<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
à retourner à :		Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
site local : <a href="http://www.fo-dgfiip-sd.fr/067/">www.fo-dgfiip-sd.fr/067/</a>	NOM : .....	PRENOM : .....	
site national : <a href="http://www.fo-dgfiip.fr/">www.fo-dgfiip.fr/</a>	GRADE : .....	Echelon : .....	Indice : .....
	AFFECTION : .....		
	déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>		
Fait à :	le .....		
	(signature)		
<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25			